



Conférence de presse

05 juillet 2023

Introduction



Gilles Lafon
Président de Prism'emploi

Incertitudes et enjeux

Incertitudes économiques

Complexité politique

Situation paradoxale de l'emploi

Retournement du marché



Réindustrialisation

Transition écologique

**Mesures de soutien à
l'emploi et à la formation**



Bilan du premier quadrimestre 2023

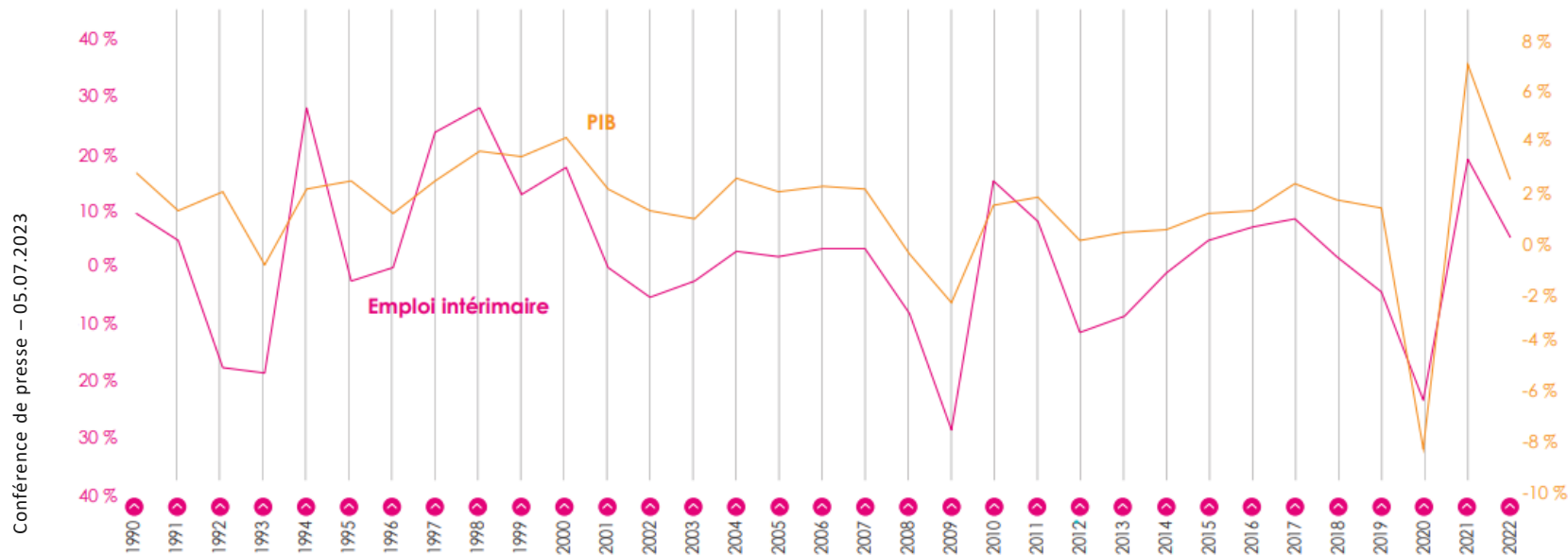
Conférence de presse – 05.07.2023



Isabelle Eynaud-Chevalier
Déléguée Générale de Prism'emploi

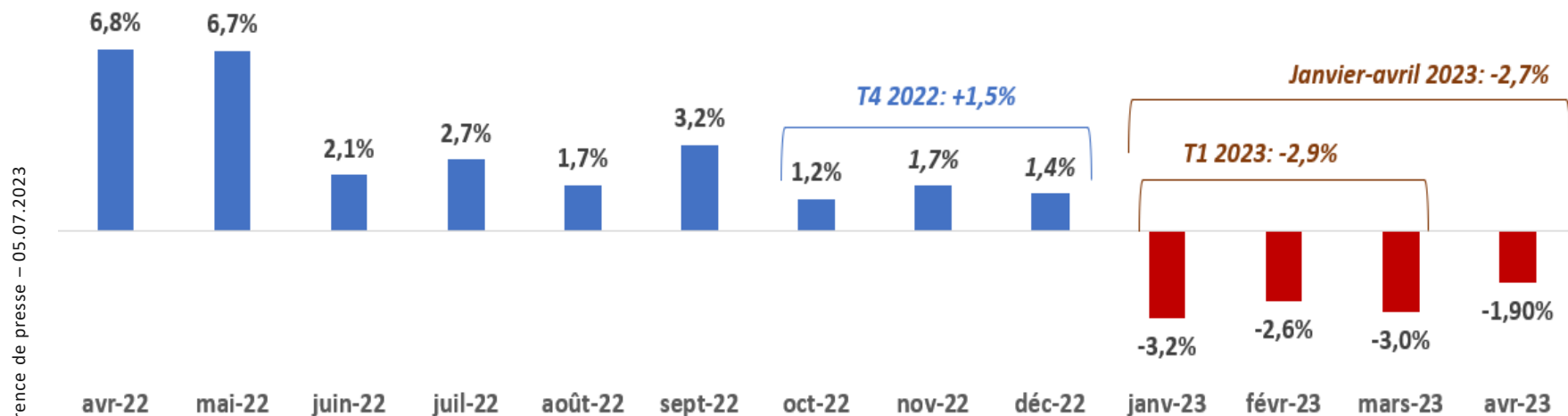
L'évolution de l'intérim est étroitement liée à la situation conjoncturelle

Evolution comparée du PIB et du travail temporaire



Depuis janvier 2023, l'intérim enregistre une baisse moyenne de -2,7 %

Evolution du nombre d'intérimaires en ETP sur un an

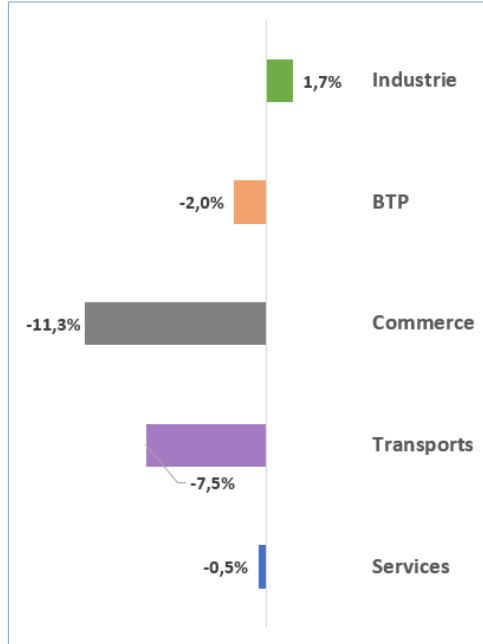


Source: Baromètre Prism'emploi

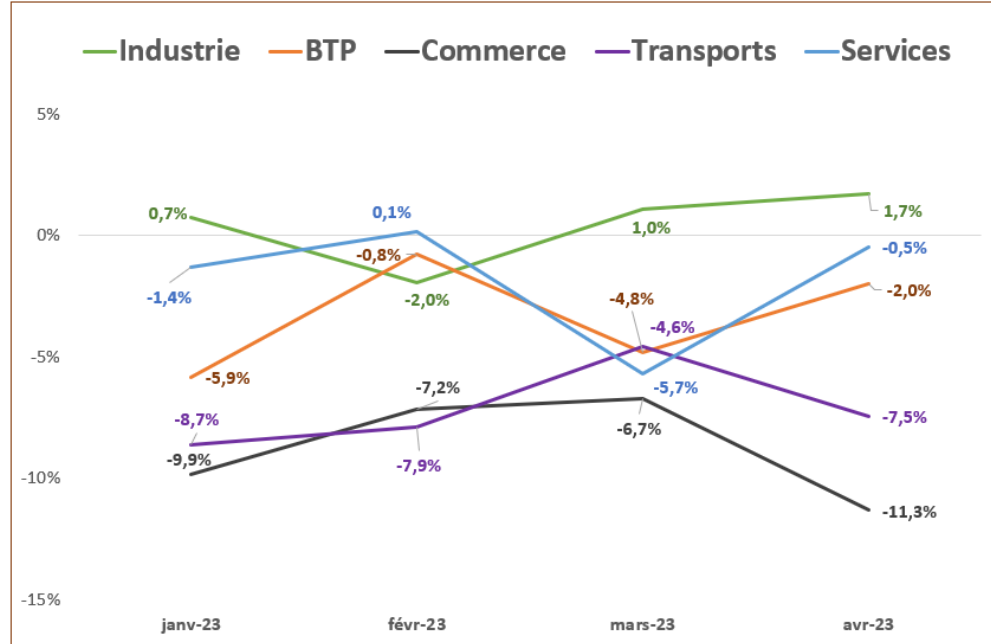


Evolution 2023 par secteur (en%)

Avril 2023



Janvier-Avril 2023

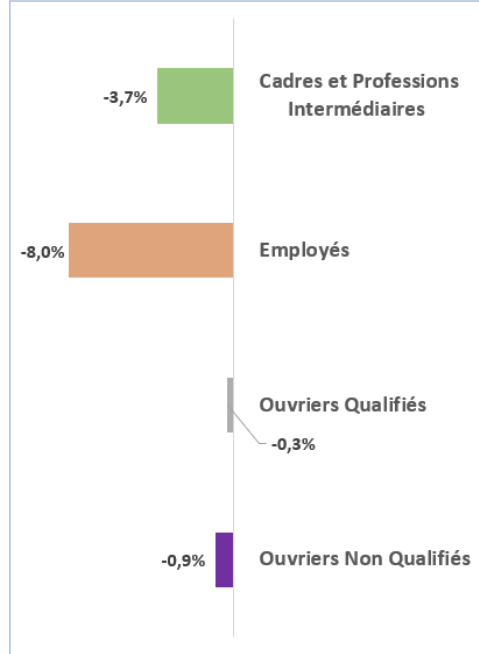


Source: Baromètre Prism'emploi

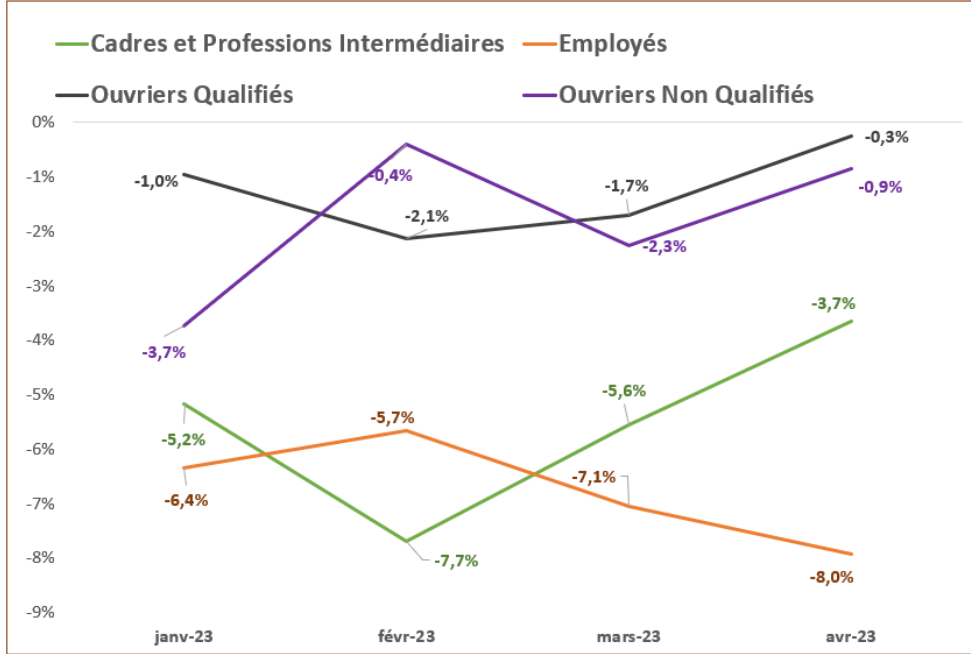


Evolution 2023 par qualification (en%)

Avril 2023

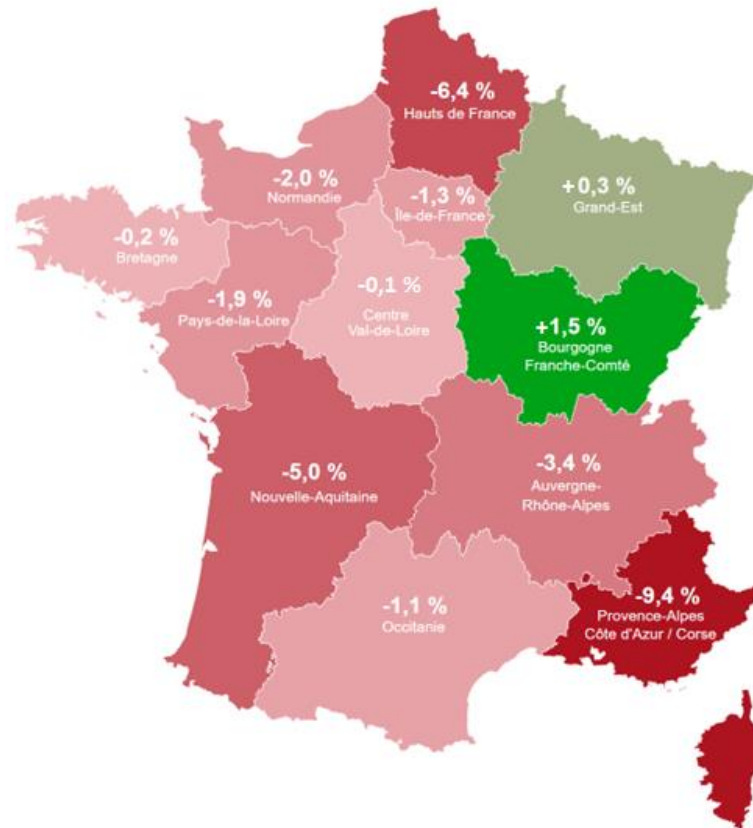


Janvier-Avril 2023



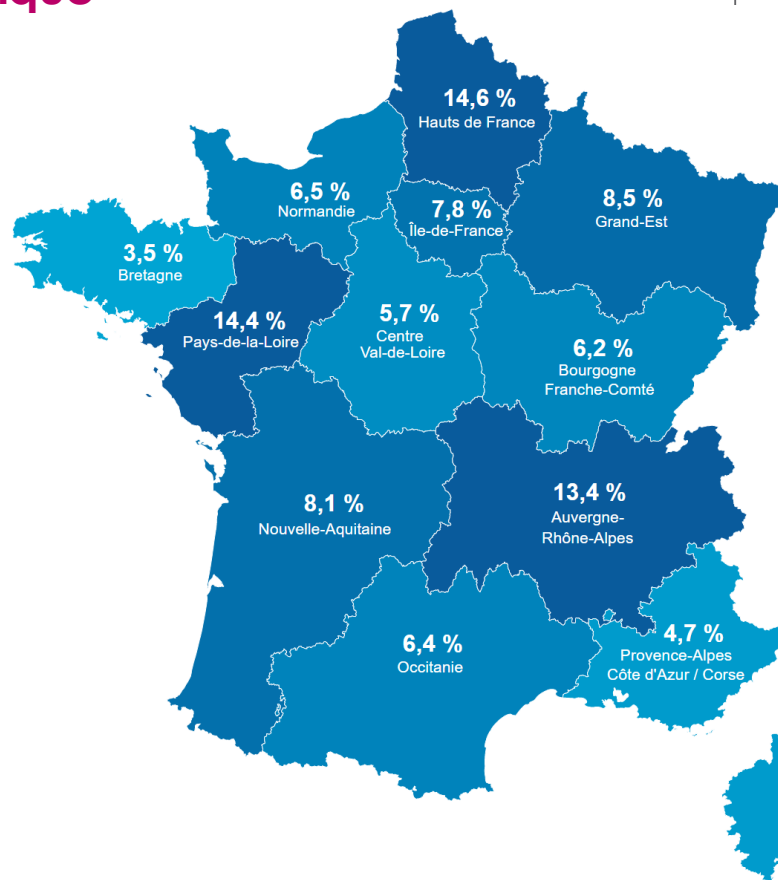
Cumul annuel : janvier-avril 2023 (%)

Au cours des quatre premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -2,7 % par rapport à la même période en 2022.



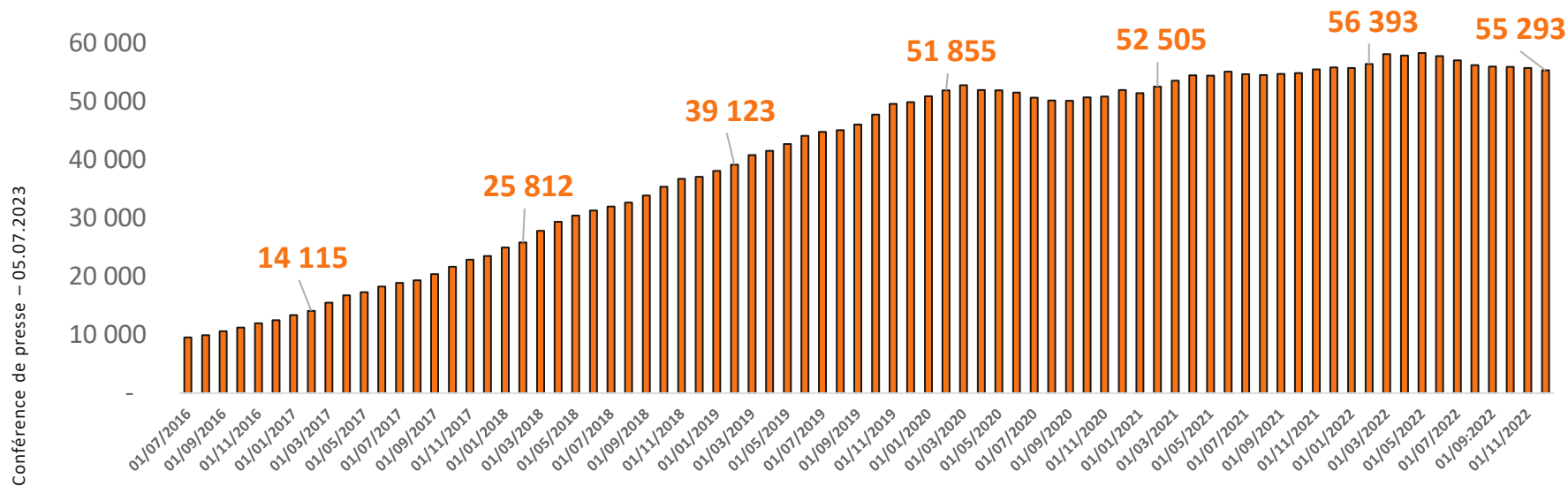
CDI intérimaire : répartition géographique

En avril 2023, le CDI Intérimaire représente 50 875 ETP, correspondant à 6,6 % des effectifs des agences d'emploi.



Le CDI Intérimaire : près de 7% des effectifs intérimaires

Nombre de personnes en CDI Intérimaire (2015-2022)



Source: Dares



Focus : Industrie et intérim



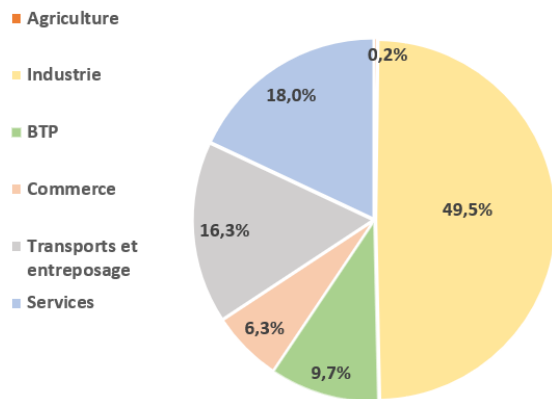
Au premier quadrimestre 2023, l'industrie, portée par l'automobile et l'aéronautique, reste le principal relais de croissance de l'emploi intérimaire

Secteur Industriel	Qualification	Nombre d'emplois créés en ETP en Janvier-Avril 2023 / Janvier-Avril 2022	Evolution Janvier-Avril 2023 / Janvier-Avril 2022
Automobile	Ouvriers	4 275	30,0%
Autres matériels de transport	Ouvriers	1 030	21,0%
Industrie pharmaceutique	Ouvriers	484	11,6%
Autres matériels de transport	Professions Intermédiaires	243	26,0%
Autres industries manufacturières	Ouvriers	242	2,5%
Industrie électronique grand public	Ouvriers	232	7,2%
Automobile	Professions Intermédiaires	155	25,1%
Autres matériels de transport	Cadres	139	17,9%
Autres matériels de transport	Employés	82	78,9%
Autres industries manufacturières	Professions Intermédiaires	57	6,5%



Caractéristiques des CDI Intérimaires : faible qualification dans l'industrie

Répartition (en %) des CDI Intérimaires par secteur utilisateur en 2022



Les 10 premiers métiers des CDI Intérimaires en 2022 (en % des effectifs en CDII)

Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	21,4%
Manutentionnaires non qualifiés	9,2%
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs	7,8%
Opérateurs qualifiés sur machines	5,0%
Ouvriers du tri et de l'emballage	4,5%
Employés du secteur postal	3,7%
Autres ouvriers de production non qualifiés de l'agro-alimentaire	3,6%
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	2,2%
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation	2,2%
Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	2,0%



L'intérim joue un rôle stratégique au sein des filières industrielles

Les agences d'emploi, parfois spécialisées (aéronautique, nucléaire...), sont pleinement intégrées au processus de production industrielle et font partie de leur modèle économique.

- Pour gérer une nécessaire flexibilité
- Pour sourcer des compétences
- Pour apporter des services RH à forte valeur ajoutée
- Pour trouver des solutions innovantes dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre



La redynamisation du nucléaire

- Une annonce de la transformation du mix énergétique à l'horizon 2050 impliquant une montée en puissance de la filière nucléaire.
- Des enjeux RH massifs au cœur de cette transformation.
- La contribution des ETT :

Répondre

aux variations de maintenance programmée et aux projets à fort degré d'expertise.

Jouer un rôle

de plus en plus important en matière de sourcing et de formation dans un contexte de besoins élevés en recrutement sur de nombreuses qualifications.

Le recours à l'intérim

est un moyen de gérer à la fois les fluctuations d'activité et les intensités d'exposition à la radioactivité.

Les intérimaires du nucléaire

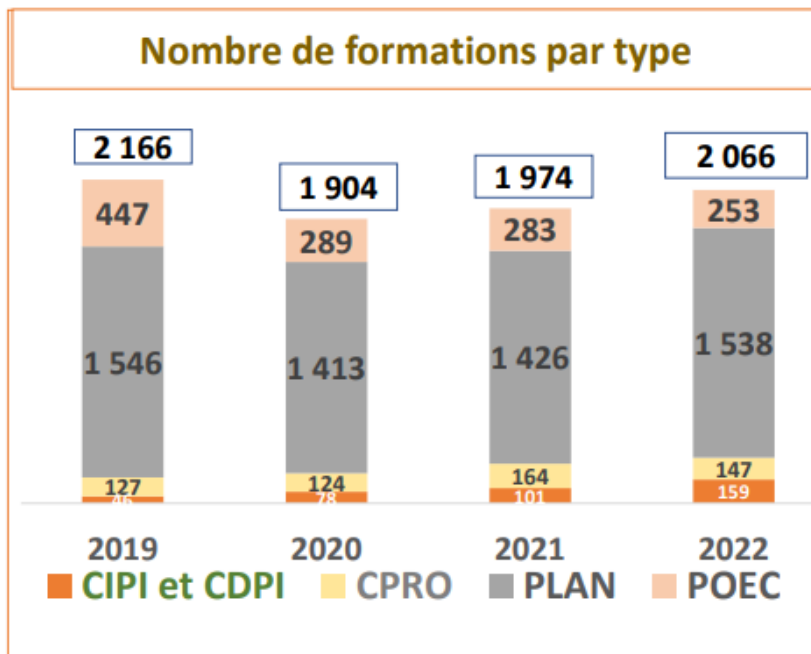
sont plus expérimentés et qualifiés que dans la moyenne de l'industrie.



La formation au cœur du réacteur

Chaque année, environ 2 000 formations sont dispensées dans le nucléaire, soit une pour trois ETP.

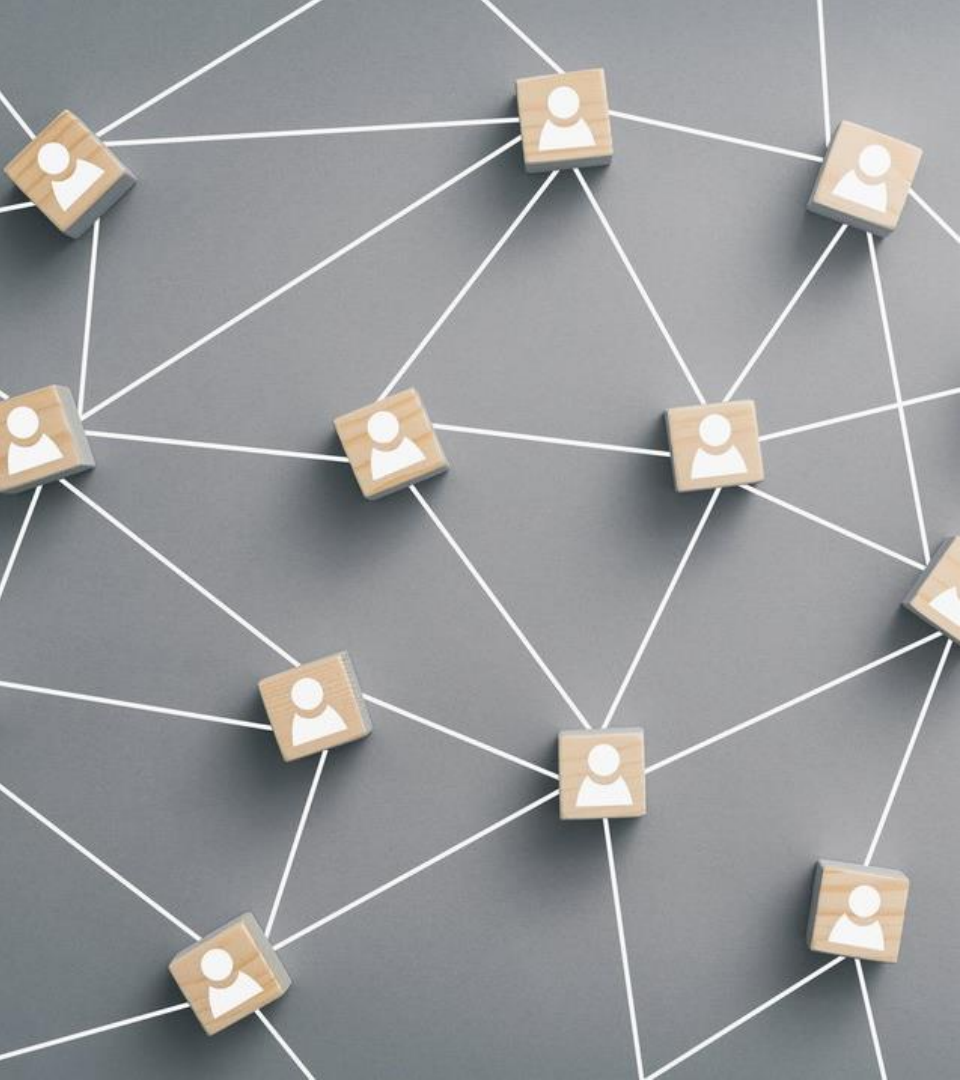
Nombre de formations par type



Thèmes des formations suivies en 2022

DOMAINE	INTITULE DE LA FORMATION	NOMBRE DE FORMATIONS	PART
GENIE CLIMATIQUE		1208	58%
dont	SAVOIR COMMUN DU NUCLEAIRE	251	12%
	RECYCLAGE	190	9%
	RADIOPROTECTION	159	8%
	STARS	138	7%
	PARCOURS NUCLEAIRE	123	6%
	COMPLEMENT SURETE QUALITE	116	6%
	AGENT	96	5%
	MONTEUR ECHAFAUDEUR	46	2%
	AUTRES	89	4%
PREVENTION SECURITE		594	28%
MANUTENTION, TRANSPORT ET LOGISTIQUE		110	5%
AUTRES		185	9%





Les ETI, des partenaires incontournables

- Elles maîtrisent l'ensemble des métiers de la filière
- Elles proposent une ingénierie de formation adaptée
- Elles connaissent les problématiques territoriales et peuvent organiser les mobilités
- Elles facilitent la gestion des expositions
- Le CDI, une option pour fidéliser les candidats
- Elles délivrent des prestations haut de gamme dans des domaines techniques
- Elles sont exigeantes sur les questions de sécurité
- Elles développent des prestations RH en particulier de formation pour accompagner la filière.



Propositions de Prism'emploi



L'intérim, « fabrique de compétences »

Le couple emploi/formation est au cœur du modèle de l'intérim

**600 millions
d'euros**
CONSACRÉS
À LA FORMATION
ET L'APPRENTISSAGE

**3,35 % de
la masse salariale**
INVESTIE DANS LA
FORMATION ET
L'APPRENTISSAGE

**360 000
actions**
DE FORMATION

Le maintien d'une politique publique favorisant la formation est indispensable



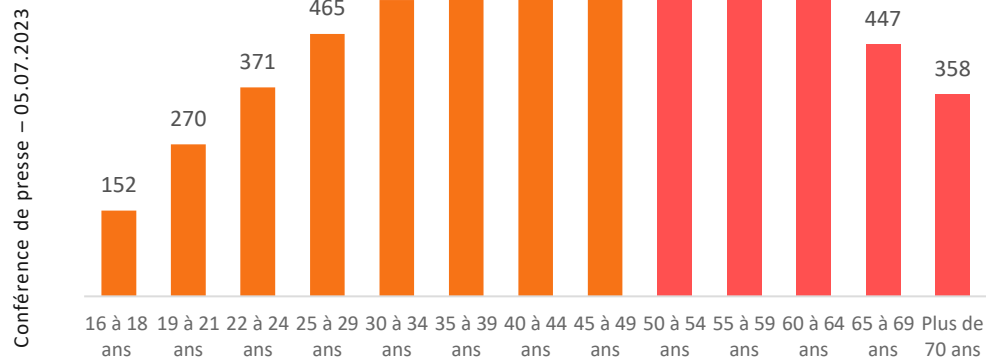
- Des attentes fortes des pouvoirs publics avec le plan National de Santé au Travail, en particulier sur les accidents du travail graves et mortels
- Des statistiques sectorielles de la CNAM qui démontrent une surexposition inacceptable des salariés intérimaires par rapport aux salariés permanents des entreprises utilisatrices
- Une contribution aux Assises du Travail pour promouvoir un véritable changement de paradigme

Notre volonté renforcée :

- Lancement d'une plateforme de sensibilisation à la prévention pour les salariés intérimaires, financée par la branche et conçue paritairement avec des OS de branche également très engagées sur le sujet.
- Un travail de terrain dans les territoires avec les services de santé et les Carsat.
- Une demande de répartition du coût des AT/MP plus responsabilisante pour les entreprises utilisatrices.
- Une loi d'août 2021 axée sur la prévention mais très en-deçà de nos attentes : les intérimaires ne sont pas inscrits dans les DUERP des entreprises utilisatrices, le déficit de médecins les prive d'accès aux services de prévention.
- Prism'emploi participe au Plan National de Santé au Travail (2021/2025) et promeut des solutions innovantes (actions de prévention collective, développement de la téléconsultation...).



Nombre moyen d'heures travaillées par
intérimaire en 2022



Source: S2H

L'intérim : un moyen souple et personnalisé pour prolonger un parcours professionnel

Des propositions concrètes pour encourager l'emploi des seniors en intérim :

- Suspendre le délai de carence à l'expiration du contrat de mission pour allonger la durée d'emploi des seniors
- Créer un motif de recours seniors à partir de 55 ans
- Exonérer l'indemnité de fin de mission de cotisations sociales pour les seniors
- Créer un CDI Senior, inspiré du dispositif des emplois francs pour les jeunes des QPV



Plateformes de mise à disposition : des avancées significatives

Un jugement prud'hommal du 9 janvier 2023

Pour la première fois, un jugement au fond (conseil de prud'hommes de Paris) reconnaît que les plateformes de mise en relation de micro-entrepreneurs, ou « plateformes d'emploi », doivent être considérées, juridiquement, comme des entreprises de travail temporaire.

Les orientations du PNLTI 2023/2027

Le nouveau Plan National de Lutte contre le Travail Illégal renforce la lutte contre les faux statuts ayant pour effet de priver les salariés de leurs droits et de nuire à une concurrence loyale entre entreprise.

Le projet de directive européenne relatif au statut des travailleurs de plateforme fait toujours l'objet de débats.



Conclusion

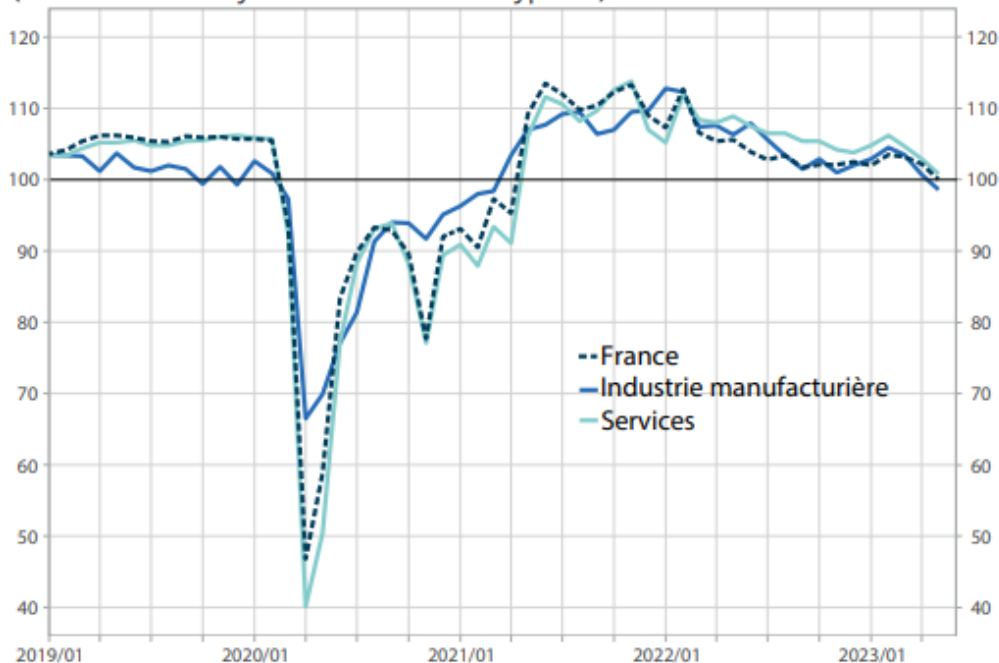


Gilles Lafon
Président de Prism'emploi

Le climat des affaires se dégrade depuis 3 mois et se situe désormais légèrement sous sa moyenne de long terme (100)

Indices du climat des affaires

(normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10)



Source: INSEE



La situation économique des prochains mois est très complexe à anticiper...

... mais Prism'emploi entend rester :

- Le défenseur de son modèle de flexibilité responsable
- Un partenaire exigeant au sein du futur réseau France Travail



Merci



prism[!]emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM